

Adoption du budget du 19 décembre 2011



Procès-verbal

00 - Ouverture de la session

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Adoption du budget 2012

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit, tenue le, 19 décembre 2011 à 19h30, au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Québec).

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, et les conseillères, mesdames, Andréanne Giasson, Micheline Beaudet et les conseillers, messieurs Rosaire Lemay, Pierre Audesse, Yves Gingras formant quorum sous la présidence de son honneur la mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Absente: Madame Claudette Desrochers

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation à une séance extraordinaire d'adoption du budget a été signifié à tous les membres du conseil et ce, tel que requis par la loi.

01.00 (2011-12-568) - Adoption de l'ordre du jour

1- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire d'adoption du budget 2012 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

02.00 (2011-12-569) - Dépôt et adoption du budget

2- Dépôt et adoption du budget

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article 954 du Code municipal le conseil doit adopter un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et résolu unanimement que le budget 2012 soit adopté tel que présenté ci-après:

CHARGES:

Administration générale: 694 150 \$

Sécurité publique: 414 160 \$

Réseau routier: 629 165 \$

Transport collectif: 8 874 \$

Eau et égout: 461 587 \$

Déchets domestiques: 246 428 \$

Matières secondaires récupération: 49 975 \$

Cours d'eau : 25 000 \$

Santé et bien-être: 11 472 \$

Aménagement urbanisme et zonage et développement: 337 143 \$

Complexe des Seigneuries: 316 738 \$

Chalet des sports: 11 800 \$

Patinoires intérieures et extérieures: 362 767 \$

Loisirs parcs et terrains de jeux: 207 201 \$

Place du couvent: 30 095 \$

Gare: 12 275 \$

Bibliothèque: 12 500 \$

Musée et centres d'exposition: 6 185 \$

Intérêts: 352 200 \$

Autres frais: 35 000 \$

Frais de financement: 10 000 \$

Remboursement de la dette à long terme, capital: 561 900 \$

Activités d'investissement: 134 000 \$

Solde disponible aréna: - 30 854 \$

Remboursement fond de roulement: 45 831 \$

TOTAL CHARGES: 4 945 592 \$

REVENUS:

Taxes générales: 2 804 880 \$

Services municipaux: 1 069 162 \$

Service de la dette: 32 000 \$

Immeubles des réseaux: 150 957 \$

Transferts de droit: 106 500 \$

Transport: 4 000 \$

Hygiène du milieu: 74 135 \$

Loisirs et culture: 5 556 \$

Sécurité publique: 14 000 \$

Aménagement urbanisme et développement: 3 500 \$

Administration générale: 10 900 \$

Sécurité publique (mâchoire de vie): 1 000 \$

Hygiène du milieu: 21 638 \$

Complexe des Seigneuries + loisirs et culture: 324 875 \$

Imposition de droits: 201 989 \$

Amendes et pénalités: 5 500 \$

Intérêts: 6 550 \$

Autres revenus: 108 450 \$

TOTAL REVENUS: 4 945 592 \$

Que la directrice générale soit et est autorisé à faire publier dans la prochaine édition du Lien le document explicatif du budget 2012, et ce, conformément aux dispositions de l'article 957 du Code municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03.00 - Période de question des contribuables

3 - Période de questions des contribuables

04.00 (2011-12-570) - Levée ou ajournement de la séance

4 - Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu unanimement que cette session extraordinaire d'adoption du budget 2012 soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h25.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Isabelle Paré, dir. gén. & sec. trés.